



Désignation d'un expert indépendant dans le cadre du projet d'offre publique de retrait assortie d'un retrait obligatoire annoncé par la Société de Participation Deauvillaise

Paris, le 16 janvier 2026

La Société Fermière du Casino Municipal de Cannes (SFCMC) a désigné le cabinet BM&A, représenté par Monsieur Pierre Béal, en qualité d'expert indépendant appelé à se prononcer sur l'équité des conditions financières du projet d'offre publique de retrait assortie d'un retrait obligatoire annoncé par la Société de Participation Deauvillaise visant les actions SFCMC, conformément à la réglementation boursière.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a confirmé au préalable sa non-opposition à la désignation du cabinet BM&A Advisory & Support.

L'expert indépendant aura pour mission d'établir un rapport sur le caractère équitable des conditions financières du projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire.

Le Conseil d'administration de la SFCMC se réunira le moment venu, connaissance prise du rapport de l'expert indépendant, pour émettre un avis motivé sur ce projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire.

Le rapport de l'expert indépendant et l'avis motivé du Conseil d'administration de la SFCMC figureront dans le projet de note en réponse qui sera déposé et soumis à l'examen de l'AMF.

Contact de l'expert indépendant :

Cabinet BM&A
Monsieur Pierre Béal
11, rue de Laborde – 75008 Paris
Tel : +33 (0)1 40 08 99 50 / Email : p.beal@bma-groupe.com